

FRE

Notice originale



TAILLE-HAIE HELION ALPHA

Notice d'Instructions

54_146380-C
09/2021

LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE
L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	5
2. SÉCURITÉ	6
2.1. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL ÉLECTRIQUE	6
2.1.1. SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL	6
2.1.2. SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	6
2.1.3. SÉCURITÉ DES PERSONNES	7
2.1.4. UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'OUTIL ÉLECTRIQUE	7
2.1.5. UTILISATION DES OUTILS FONCTIONNANT SUR BATTERIES ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI	7
2.1.6. ENTRETIEN	8
2.1.7. GESTION DE LA FIN DE VIE DE VOTRE OUTIL	8
2.2. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LES TAILLE-HAIES	8
2.3. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LES TAILLE-HAIES PERCHES	9
2.4. SIGNAUX DE SÉCURITÉ	9
2.5. ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE	10
3. DESCRIPTIFS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	10
3.1. DESCRIPTIF DU TAILLE-HAIE	10
3.2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	11
3.2.1. CARACTÉRISTIQUES DE L'OUTIL	11
3.2.2. VALEURS DE VIBRATIONS ET D'ÉMISSIONS DE BRUIT	11
4. MISE EN SERVICE	12
4.1. DÉPLIAGE DU LAMIER	12
4.2. CONNEXION ET DÉCONNEXION DE LA BATTERIE PELLENC ALPHA 260 OU 520	12
4.2.1. CONNEXION DE LA BATTERIE	13
4.2.2. DÉCONNEXION DE LA BATTERIE	13
5. UTILISATION	14
5.1. FOURREAU DE PROTECTION	14
5.2. RÉGLAGE DU LAMIER	15
5.2.1. POSITION DE TRAVAIL DU LAMIER	15
5.2.2. POSITION DE TRANSPORT / PLIAGE DU LAMIER	15
5.3. RÉGLAGE DE LA POSITION DE TRAVAIL	15
5.3.1. PRISE EN MAIN DE L'OUTIL	16
5.3.2. RÉGLAGE AVEC LA SANGLE DE PORTAGE	16
5.4. MISE SOUS TENSION OU HORS TENSION	18
5.4.1. MISE SOUS TENSION	18
5.4.2. MISE HORS TENSION	19
5.5. RÉGLAGE DE VITESSE DE COUPE	19
5.5.1. RECOMMANDATION DE LA VITESSE	19
5.5.2. SÉLECTION DE LA VITESSE	20
5.6. DÉMARRAGE	20
5.7. TECHNIQUES DE TAILLE	21

5.7.1. TAILLE LATÉRALE	22
5.7.2. TAILLE EN HAUTEUR	22
5.7.3. TAILLE BASSE	22
6. ENTRETIEN	23
6.1. RÉVISION ANNUELLE	23
6.2. CONSEILS POUR L'ENTRETIEN	23
6.3. TABLEAU D'ENTRETIEN	24
6.4. SERRAGE DES LAMES	24
6.5. NETTOYAGE DES LAMES	25
6.6. AFFÛTAGE DES LAMES	26
6.7. GRAISSAGE DU RÉDUCTEUR DE LAMIER	27
7. INCIDENTS ET DÉPANNAGE	28
7.1. TABLEAU DES INCIDENTS ET DES PANNES	28
7.2. RÉCAPITULATIF DES MESSAGES AFFICHEUR	29
8. STOCKAGE ET TRANSPORT	29
8.1. STOCKAGE	29
8.2. TRANSPORT	29
9. ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES	30
9.1. ACCESSOIRES INCLUS	30
9.2. ACCESSOIRES EN OPTION	30
9.3. CONSOMMABLES	30
10. LES GARANTIES	31
10.1. GARANTIES GÉNÉRALES	31
10.1.1. GARANTIE LÉGALE	31
10.1.2. GARANTIE COMMERCIALE PELLENC	31
10.1.3. SERVICE APRÈS-VENTE PAYANT	32
11. DÉCLARATIONS CE DE CONFORMITÉ	34
11.1. DÉCLARATION "CE" DE CONFORMITÉ : HELION ALPHA	34
11.2. DÉCLARATION  DE CONFORMITÉ : HELION ALPHA	35

1. INTRODUCTION

Cher(e) client(e),

Nous vous remercions pour l'achat de votre Taille-Haie Helion Alpha. Correctement utilisé et entretenu, ce matériel vous procurera des années de satisfaction.



Avertissement

Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.



Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.



Avertissement

Il est impératif que vous preniez connaissance de LA TOTALITÉ de ce guide de l'utilisateur avant d'utiliser l'outil ou de procéder à des opérations d'entretien. Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : NOTE, IMPORTANT, ATTENTION et AVERTISSEMENT.

Les indications identifiées par "NOTE" indiquent des informations complémentaires.

Les indications identifiées par "IMPORTANT" préviennent l'utilisateur d'un risque potentiel pour le matériel.

Les indications identifiées par "ATTENTION" indiquent une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, est susceptible de provoquer des blessures légères.

Les indications identifiées par "AVERTISSEMENT" indiquent une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, provoque la mort ou des blessures graves.

La mise en garde  indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à la Section 2.4, « Signaux de sécurité » pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC. Les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

2. SÉCURITÉ

- Le Taille-Haie Helion Alpha est un outil professionnel dont l'usage est réservé exclusivement à la taille des végétaux.
- La société PELLENC S.A.S décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués à la suite d'un usage impropre et différent de celui qui a été prévu.
- La société PELLENC S.A.S décline également toute responsabilité en cas de dommages engendrés par l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'étant pas d'origine.

2.1. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL ÉLECTRIQUE



Avertissement

Lire tous les avertissements de sécurité, les instructions, les illustrations et les spécifications fournis avec cet outil électrique. Ne pas suivre les instructions énumérées ci-dessous peut provoquer un choc électrique, un incendie et/ou une blessure sérieuse.

Note

Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

Le terme "outil électrique" dans les avertissements fait référence à votre outil électrique alimenté par le secteur (avec cordon d'alimentation) ou votre outil électrique fonctionnant sur batterie (sans cordon d'alimentation).

2.1.1. SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL

1. **Conserver la zone de travail propre et bien éclairée.** Les zones en désordre ou sombres sont propices aux accidents.
2. **Ne pas faire fonctionner les outils électriques en atmosphère explosive, par exemple en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières.** Les outils électriques produisent des étincelles qui peuvent enflammer les poussières ou les fumées.
3. **Maintenir les enfants et les personnes présentes à l'écart pendant l'utilisation de l'outil électrique.** Les distractions peuvent vous faire perdre le contrôle de l'outil.

2.1.2. SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

1. **Il faut que les fiches de l'outil électrique soient adaptées au socle. Ne jamais modifier la fiche de quelque façon que ce soit. Ne pas utiliser d'adaptateurs avec des outils électriques à branchement de terre.** Des fiches non modifiées et des socles adaptés réduisent le risque de choc électrique.
2. **Éviter tout contact du corps avec des surfaces reliées à la terre telles que les tuyaux, les radiateurs, les cuisinières et les réfrigérateurs.** Il existe un risque accru de choc électrique si votre corps est relié à la terre.
3. **Ne pas exposer les outils électriques à la pluie ou à des conditions humides.** La pénétration d'eau à l'intérieur d'un outil électrique augmente le risque de choc électrique (A l'exception des outils pour lesquels un indice de protection « IP » est spécifié).
4. **Ne pas maltraiter le cordon. Ne jamais utiliser le cordon pour porter, tirer ou débrancher l'outil électrique. Maintenir le cordon à l'écart de la chaleur, du lubrifiant, des arêtes vives ou des parties en mouvement.** Des cordons endommagés ou emmêlés augmentent le risque de choc électrique.
5. **Lorsqu'on utilise un outil électrique à l'extérieur, utiliser un prolongateur adapté à l'utilisation extérieure.** L'utilisation d'un cordon adapté à l'utilisation extérieure réduit le risque de choc électrique.
6. **Si l'usage d'un outil électrique dans un emplacement humide est inévitable, utiliser une alimentation protégée par un dispositif à courant différentiel résiduel (RCD).** L'usage d'un RCD réduit le risque de choc électrique.

2.1.3. SÉCURITÉ DES PERSONNES

1. **Rester vigilant, regarder ce que vous êtes en train de faire et faire preuve de bon sens dans votre utilisation de l'outil électrique. Ne pas utiliser un outil électrique lorsque vous êtes fatigué ou sous l'emprise de drogues, de l'alcool ou de médicaments.** Un moment d'inattention en cours d'utilisation d'un outil électrique peut entraîner des blessures graves.
2. **Utiliser un équipement de protection individuelle. Toujours porter une protection pour les yeux.** Les équipements de protection individuelle tels que les masques contre les poussières, les chaussures de sécurité antidérapantes, les casques ou les protections auditives utilisés pour les conditions appropriées réduisent les blessures.
3. **Éviter tout démarrage intempestif. S'assurer que l'interrupteur est en position arrêt avant de brancher l'outil au secteur et/ou au bloc de batteries, de le ramasser ou de le porter.** Porter les outils électriques en ayant le doigt sur l'interrupteur ou brancher des outils électriques dont l'interrupteur est en position marche est source d'accidents.
4. **Retirer toute clé de réglage avant de mettre l'outil électrique en marche.** Une clé laissée fixée sur une partie tournante de l'outil électrique peut donner lieu à des blessures.
5. **Ne pas se précipiter. Garder une position et un équilibre adaptés à tout moment.** Cela permet un meilleur contrôle de l'outil électrique dans des situations inattendues.
6. **S'habiller de manière adaptée. Ne pas porter de vêtements amples ou de bijoux. Garder les cheveux et les vêtements à distance des parties en mouvement.** Des vêtements amples, des bijoux ou les cheveux longs peuvent être pris dans des parties en mouvement.
7. **Si des dispositifs sont fournis pour le raccordement d'équipements pour l'extraction et la récupération des poussières, s'assurer qu'ils sont connectés et correctement utilisés.** Utiliser des collecteurs de poussière peut réduire les risques dus aux poussières.
8. **Rester vigilant et ne pas négliger les principes de sécurité de l'outil sous prétexte que vous avez l'habitude de l'utiliser.** Une fraction de seconde d'inattention peut provoquer une blessure grave.

2.1.4. UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'OUTIL ÉLECTRIQUE

1. **Ne pas forcer l'outil électrique. Utiliser l'outil électrique adapté à votre application.** L'outil électrique adapté réalise mieux le travail et de manière plus sûre au régime pour lequel il a été construit.
2. **Ne pas utiliser l'outil électrique si l'interrupteur ne permet pas de passer de l'état de marche à arrêt et inversement.** Tout outil électrique qui ne peut pas être commandé par l'interrupteur est dangereux et il faut le réparer.
3. **Débrancher la fiche de la source d'alimentation et/ou enlever le bloc de batteries, s'il est amovible, avant tout réglage, changement d'accessoires ou avant de ranger l'outil électrique.** De telles mesures de sécurité préventives réduisent le risque de démarrage accidentel de l'outil électrique.
4. **Conserver les outils électriques à l'arrêt hors de la portée des enfants et ne pas permettre à des personnes ne connaissant pas l'outil électrique ou les présentes instructions de le faire fonctionner.** Les outils électriques sont dangereux entre les mains d'utilisateurs novices.
5. **Observer la maintenance des outils électriques et des accessoires. Vérifier qu'il n'y a pas de mauvais alignement ou de blocage des parties mobiles, des pièces cassées ou toute autre condition pouvant affecter le fonctionnement de l'outil électrique. En cas de dommages, faire réparer l'outil électrique avant de l'utiliser.** De nombreux accidents sont dus à des outils électriques mal entretenus.
6. **Garder affûtés et propres les outils permettant de couper.** Des outils destinés à couper correctement entretenus avec des pièces coupantes tranchantes sont moins susceptibles de bloquer et sont plus faciles à contrôler.
7. **Utiliser l'outil électrique, les accessoires et les lames etc., conformément à ces instructions, en tenant compte des conditions de travail et du travail à réaliser.** L'utilisation de l'outil électrique pour des opérations différentes de celles prévues peut donner lieu à des situations dangereuses.
8. **Il faut que les poignées et les surfaces de préhension restent sèches, propres et dépourvues d'huiles et de graisses.** Des poignées et des surfaces de préhension glissantes rendent impossibles la manipulation et le contrôle en toute sécurité de l'outil dans les situations inattendues.

2.1.5. UTILISATION DES OUTILS FONCTIONNANT SUR BATTERIES ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

1. **Ne recharger qu'avec le chargeur spécifié par le fabricant.** Un chargeur qui est adapté à un type de bloc de batteries peut créer un risque de feu lorsqu'il est utilisé avec un autre type de bloc de batteries.

2. **N'utiliser les outils électriques qu'avec des blocs de batteries spécifiquement désignés.** L'utilisation de tout autre bloc de batteries peut créer un risque de blessure et de feu.
3. **Lorsqu'un bloc de batteries n'est pas utilisé, le maintenir à l'écart de tout autre objet métallique, par exemple trombones, pièces de monnaie, clés, clous, vis ou autres objets de petite taille qui peuvent donner lieu à une connexion d'une borne à une autre.** Le court-circuitage des bornes d'une batterie entre elles peut causer des brûlures ou un feu.
4. **Dans de mauvaises conditions, du liquide peut être éjecté de la batterie; éviter tout contact. En cas de contact accidentel, nettoyer à l'eau. Si le liquide entre en contact avec les yeux, rechercher en plus une aide médicale.** Le liquide éjecté des batteries peut causer des irritations ou des brûlures.
5. **Ne pas utiliser un bloc de batteries ou un outil fonctionnant sur batteries qui a été endommagé ou modifié.** Les batteries endommagées ou modifiées peuvent avoir un comportement imprévisible provoquant un feu, une explosion ou un risque de blessure.
6. **Ne pas exposer un bloc de batteries ou un outil fonctionnant sur batteries au feu ou à une température excessive.** Une exposition au feu ou à une température supérieure à 130 °C (ou 265°F) peut provoquer une explosion.
7. **Suivre toutes les instructions de charge et ne pas charger le bloc de batteries ou l'outil fonctionnant sur batteries hors de la plage de températures spécifiée dans les instructions.** Un chargement incorrect ou à des températures hors de la plage spécifiée de températures peut endommager la batterie et augmenter le risque de feu.

2.1.6. ENTRETIEN

1. **Faire entretenir l'outil électrique par un réparateur qualifié utilisant uniquement des pièces de rechange identiques.** Cela assure le maintien de la sécurité de l'outil électrique.
2. **Ne jamais effectuer d'opération d'entretien sur des blocs de batteries endommagés.** Il convient que l'entretien des blocs de batteries ne soit effectué que par le fabricant ou les fournisseurs de service autorisés.

2.1.7. GESTION DE LA FIN DE VIE DE VOTRE OUTIL

1. **Lorsque l'outil arrive en fin de vie, PELLENC tient à disposition la fiche de fin de vie des matériels.** La fiche de fin de vie donne les instructions relatives au retrait en toute sécurité des composants.

2.2. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LES TAILLE-HAIES

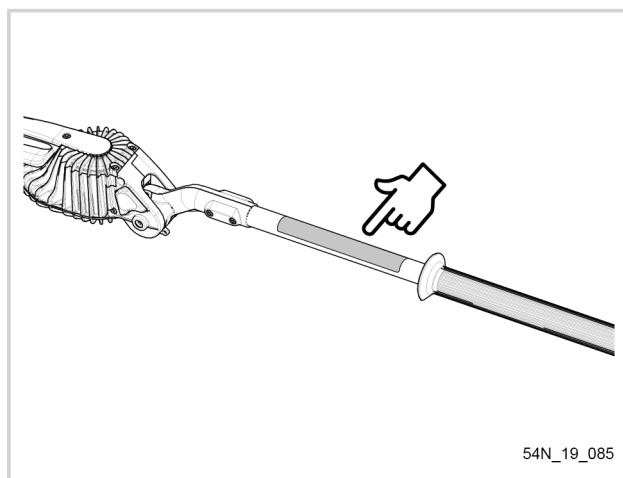
1. **Maintenir toutes les parties du corps à distance de la lame. Ne pas retirer les matières coupées ni tenir les produits à couper lorsque les lames se déplacent.** Les lames continuent de se déplacer après avoir éteint l'interrupteur. Un moment d'inattention en cours d'utilisation du taille-haie peut entraîner des blessures graves.
2. **Transporter le taille-haie par la poignée avec la lame à l'arrêt et en veillant à ne pas actionner d'interrupteur de puissance.** Le transport adéquat du taille-haie diminue le risque de démarrage intempestif et les lésions corporelles liées aux lames.
3. **Lors du transport ou du stockage du taille-haie, toujours mettre en place le protège-lame.** L'utilisation adéquate du taille-haie diminue le risque de lésions corporelles liées aux lames.
4. **Lors de l'élimination des bourrages ou de la réparation de l'unité, s'assurer que tous les interrupteurs de puissance sont éteints et que le câble d'alimentation est débranché.** Toute activation intempestive du taille-haie lors de l'élimination des bourrages ou de la réparation peut entraîner des blessures graves.
5. **Tenir le taille-haie par les surfaces de préhension isolées uniquement, car la lame peut entrer en contact avec des fils électriques cachés ou son propre câble.** Les lames entrant en contact avec un câble "actif" peuvent "activer" Les parties métalliques exposées du taille-haie et exposer l'opérateur à un choc électrique.
6. **Maintenir tous les câbles d'alimentation et câbles à distance de la zone de coupe.** Les câbles d'alimentation et câbles peuvent être cachés dans les haies ou buissons et peuvent être accidentellement coupés par la lame.
7. **Ne pas utiliser le taille-haie dans des conditions météorologiques défavorables, notamment en cas de risque de foudre.** Cela diminue le risque d'être frappé par la foudre.

2.3. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LES TAILLE-HAIES PERCHES

1. **Pour réduire le risque d'électrocution, ne jamais utiliser le taille-haie perche à proximité de lignes électriques.** Tout contact avec des lignes électriques ou utilisation à proximité de lignes électriques peut provoquer des blessures graves ou un choc électrique entraînant la mort.
2. **Toujours utiliser deux mains lors de l'utilisation du taille-haie perche.** Tenir le taille-haie perche avec /es deux mains pour éviter toute perte de commande.
3. **Toujours utiliser une protection pour la tête lors de l'utilisation du taille-haie perche à la verticale.** Les chutes de débris peuvent provoquer des blessures graves.

2.4. SIGNAUX DE SÉCURITÉ

L'autocollant se situe sur la perche entre le lamier et la poignée avant.



Niveau de puissance acoustique LwA garanti.



Outil tranchant: Tenir les mains à distance de la lame.



Lire le manuel d'utilisation.



Matériaux conducteurs d'électricité. Se tenir éloigné de plus de 10 mètres de toute source électrique.



Port des lunettes, protections auditives et du casque obligatoire.



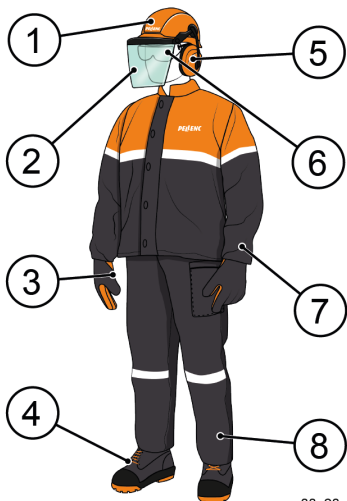
Risque de brûlures (Moteur).



Indice de protection IP54 de l'outil (Protection contre les poussières et les projections d'eau dans toutes les directions).

2.5. ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

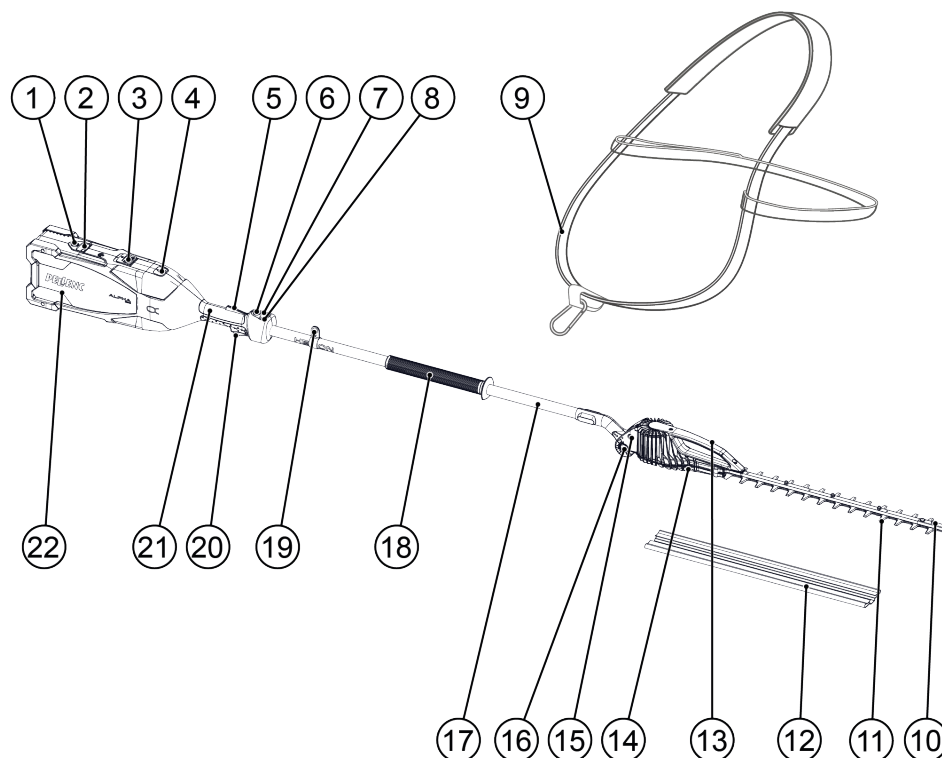
	Équipement	Port
1	Casque de sécurité	Obligatoire
2	Visière de protection	Recommandé
3	Gants résistants	Recommandé
4	Chaussures de sécurité	Recommandé
5	Dispositif antibruit	Obligatoire
6	Lunette de protection	Obligatoire
7	Veste ou manchettes	Recommandé
8	Pantalon de travail	Recommandé



00_20_028

3. DESCRIPTIFS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

3.1. DESCRIPTIF DU TAILLE-HAIE



54_20_001

1. Bouton on/off batterie: permet d'allumer ou d'éteindre la batterie.
2. Afficheur digital de la batterie: affiche les informations liées à la batterie.
3. Verrou de sécurité de la batterie
4. Clip de verrouillage batterie
5. Gâchette de sécurité: permet de ne pas actionner la gâchette de commande par inadvertance.
6. Bouton on/off poignée de l'outil: permet d'allumer ou d'éteindre l'outil, et de sélectionner la vitesse.
7. Afficheur digital poignée de l'outil: affiche les informations liées à la batterie et à l'outil (Taux de charge, erreurs,...).
8. LED: permettent de visualiser la vitesse sélectionnée.
9. Sangle de portage
10. Butée anti-rebond: protège les lames d'un contact avec un piquet de clôture, un bâtiment, ...
11. Lamier.
12. Fourreau de protection: permet de protéger les lames.
13. Poignée haute
14. Vis: permet d'accéder à la zone de graissage du réducteur lamier.
15. Bouton déverrouillage rotation: permet de déverrouiller en rotation le lamier.
16. Axe de rotation: permet le réglage de la dureté de rotation du lamier.
17. Tube
18. Poignée avant
19. Œillet de portage: permet d'accrocher la sangle de portage (non monté sur l'outil).
20. Gâchette de commande: permet d'actionner progressivement la vitesse de rotation de la tête de coupe.
21. Poignée arrière
22. Batterie alpha 260 / alpha 520 (fournie séparément)

3.2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

3.2.1. CARACTÉRISTIQUES DE L'OUTIL

Modèle	Helion Alpha
Puissance	900 W
Tension d'alimentation	43.2 V
Poids (Sans batterie)	3,75 Kg
Dimensions (L x l x H) en mm	2181 x 93 x 153
Longueur de coupe utile / Lamier	510 mm
Ecartement entre les dents	33 mm
Hauteur des dents	23 mm
Vitesse de la lame	3200 à 3800 Cps/mn
Tête de coupe orientable	- 180° (Transport) -90 / + 45°
Autonomie	Fonction de l'utilisation et du type de batterie

3.2.2. VALEURS DE VIBRATIONS ET D'ÉMISSIONS DE BRUIT

La détermination des niveaux sonores et des taux de vibrations se base sur les conditions de fonctionnement au régime maximal nominal suivant une méthode d'essai normalisée. Elles peuvent être utilisées pour comparer deux machines.

Valeurs de puissance acoustique

Niveau de puissance acoustique mesuré $L_{WA_{m}}$ (incertitude $K_{WA_{m}}$: 3 dB(A))	96 dB(A)
Niveau de puissance acoustique garanti $L_{WA_{g}}$	92 dB(A)

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE annexe V.

Valeurs de vibrations

Valeurs de vibrations mesurées au régime maximal nominal*	ah = 3.4 m/s ²
---	---------------------------

*Incertitude de mesure : KWA = 1,5 m/s²

Les valeurs totales déclarées de vibrations et d'émissions acoustiques peuvent être utilisées dans le cadre d'une évaluation préliminaire de l'exposition.

Mise en garde

Les vibrations et les émissions sonores pendant l'utilisation réelle de la machine peuvent être différentes de la valeur totale déclarée, selon la manière dont la machine est utilisée

Il est nécessaire d'identifier les mesures de sécurité visant à protéger l'opérateur, reposant sur une estimation de l'exposition dans les conditions réelles d'utilisation (en tenant compte de toutes les parties du cycle d'exploitation, comme la durée de mise hors tension de la machine et le moment où il fonctionne au ralenti, en plus du temps de déclenchement).

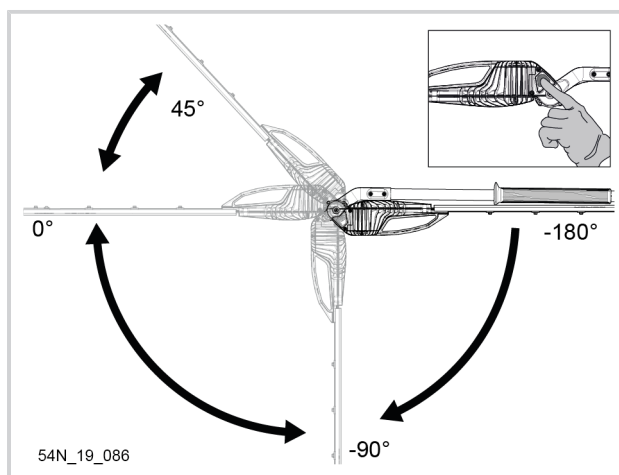
4. MISE EN SERVICE

Pour connaître les EPI obligatoires lors de la manipulation de votre outil, se référer à la Section 2.5, « Équipement de Protection Individuelle ».

Le Taille-Haie Helion Alpha est livré pré-monté. Déplier le lamier, charger et connecter la batterie, l'outil est prêt à l'emploi.

4.1. DÉPLIAGE DU LAMIER

1. Appuyer sur le bouton de déverrouillage de rotation du lamier.
2. Déplier le lamier dans la position désirée en utilisant la poignée haute.
3. Relâcher le bouton de déverrouillage de rotation du lamier.



4.2. CONNEXION ET DÉCONNEXION DE LA BATTERIE PELLENC ALPHA 260 OU 520



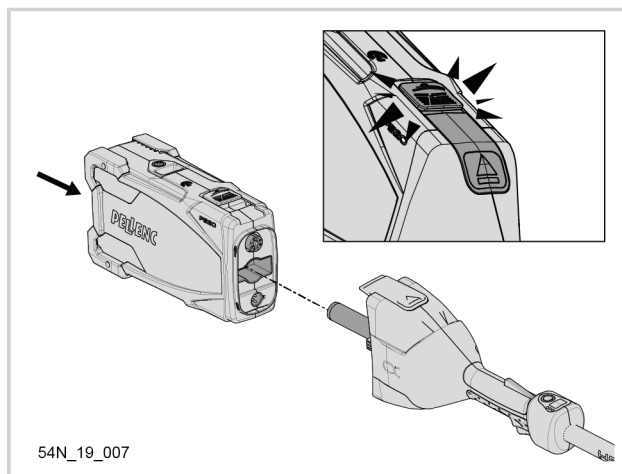
Attention



Utiliser exclusivement les batteries PELLENC ALPHA 260 ou PELLENC ALPHA 520 pour alimenter l'outil.

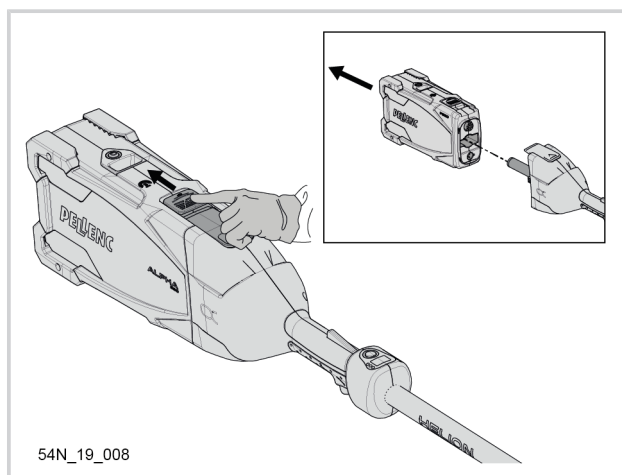
4.2.1. CONNEXION DE LA BATTERIE

1. Positionner la batterie, l'affichage digital de la batterie vers le haut.
2. Installer la batterie jusqu'à ce que le clip de verrouillage s'enclenche et que le verrou de sécurité soit fermé.



4.2.2. DÉCONNEXION DE LA BATTERIE

1. Tirer le verrou de sécurité pour l'ouvrir.
2. Appuyer sur le clip de verrouillage tout en gardant le verrou de sécurité ouvert.
3. Retirer la batterie.



5. UTILISATION

5.1. FOURREAU DE PROTECTION

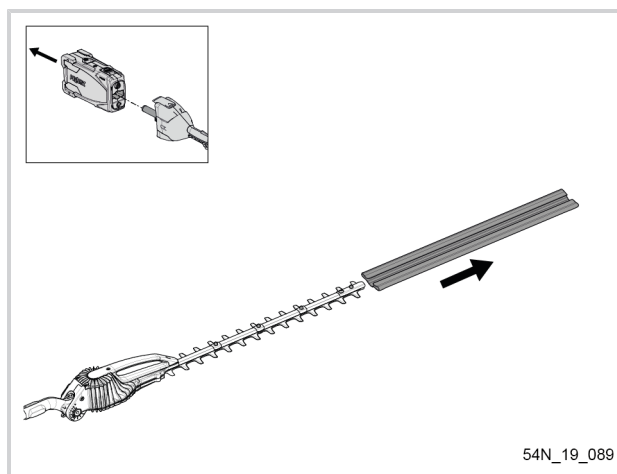
Le fourreau de protection permet de protéger le lamier et l'utilisateur.

Important

Toujours déconnecter la batterie de l'outil avant de retirer ou mettre le fourreau de protection.

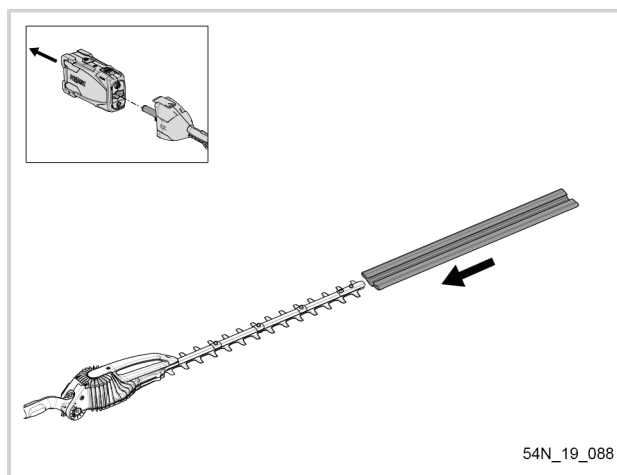
Retirer le fourreau

- Avant utilisation de l'outil.



Mettre le fourreau de protection

- Après l'utilisation de l'outil.
- Pour régler le lamier.
- Pour le stockage.
- Pour le transport.



5.2. RÉGLAGE DU LAMIER

5.2.1. POSITION DE TRAVAIL DU LAMIER

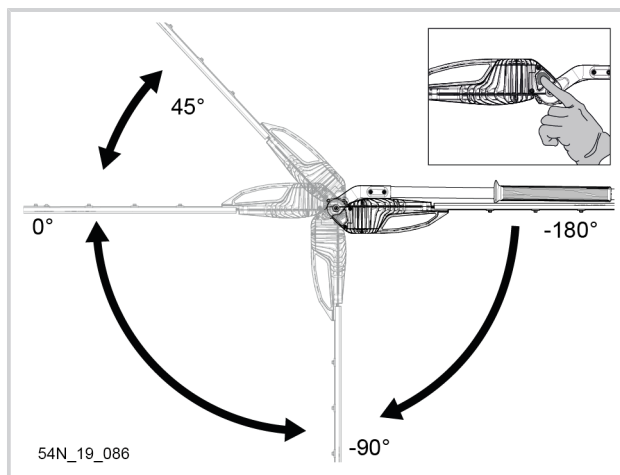
Positionner le lamier en fonction du travail à effectuer et de façon à favoriser une position de travail confortable.

1. Appuyer sur le bouton de déverrouillage de rotation du lamier.
2. Mettre le lamier dans la position correcte pour le travail à effectuer en utilisant la poignée haute.

La rotation se fait tous les 15°.

Le lamier a une amplitude de -90° à 45°.

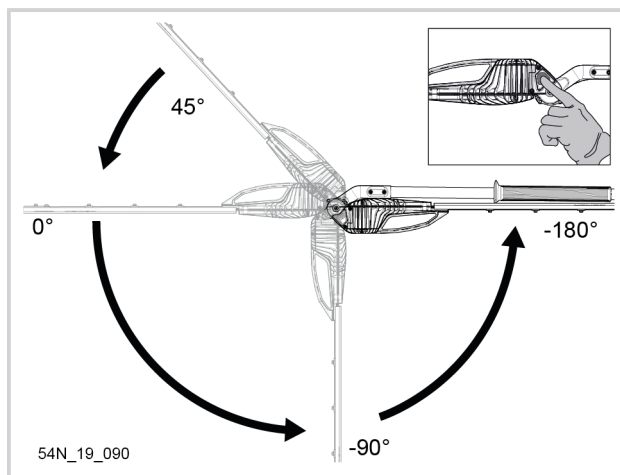
3. Relâcher le bouton de déverrouillage de rotation du lamier.



5.2.2. POSITION DE TRANSPORT / PLIAGE DU LAMIER

1. Appuyer sur le bouton de déverrouillage de rotation du lamier.
2. Mettre le lamier à 180° en utilisant la poignée haute.
3. Relâcher le bouton de déverrouillage de rotation du lamier.

* En position de transport, l'outil est inactif (Message E8, voir Section 7.2, « **Récapitulatif des messages affiché** »).

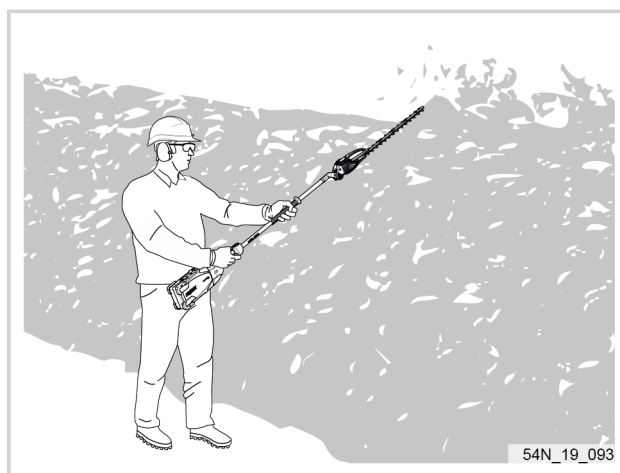


5.3. RÉGLAGE DE LA POSITION DE TRAVAIL

La position de travail doit être réglée en fonction de la taille de l'opérateur.

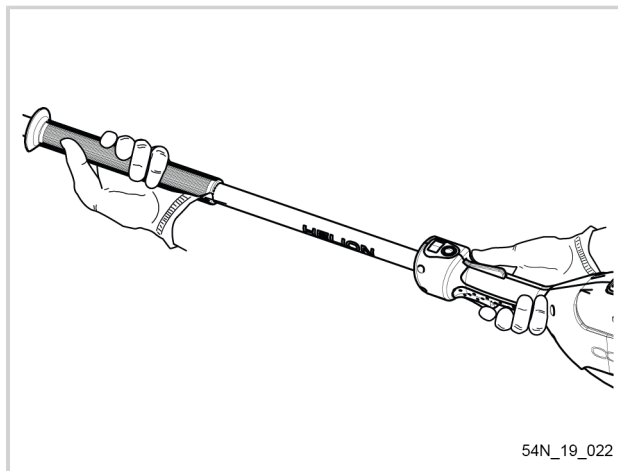
Elle doit lui permettre une utilisation aisée nécessitant peu d'effort.

L'opérateur ne doit pas travailler les bras tendus ou complètement pliés.

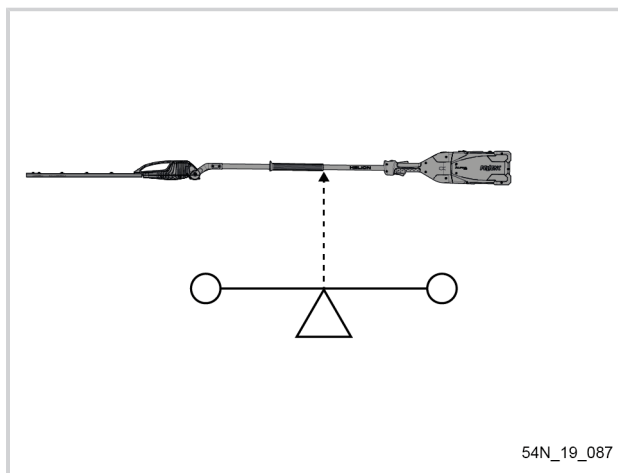


5.3.1. PRISE EN MAIN DE L'OUTIL

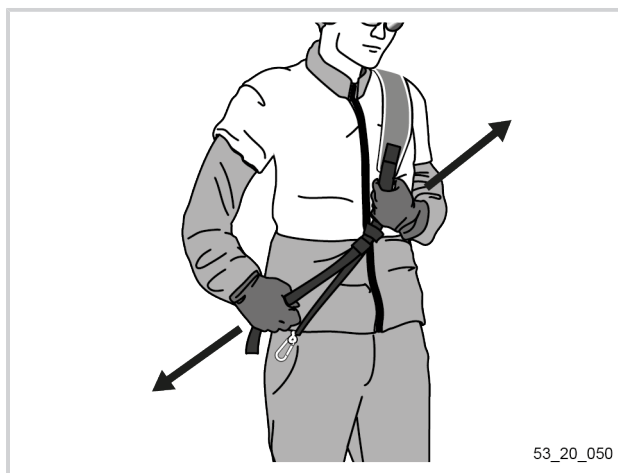
Prendre en main l'outil par les poignées arrière et avant.



L'outil est équilibré de façon à limiter les efforts.

**5.3.2. RÉGLAGE AVEC LA SANGLE DE PORTAGE**

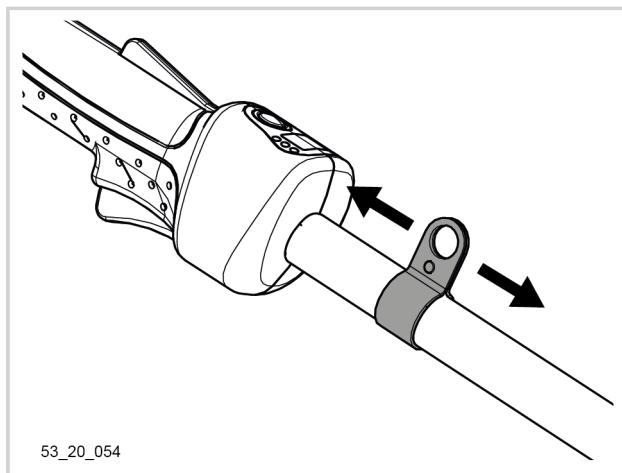
1. Positionner la sangle de portage sur vous.
2. Régler la longueur.



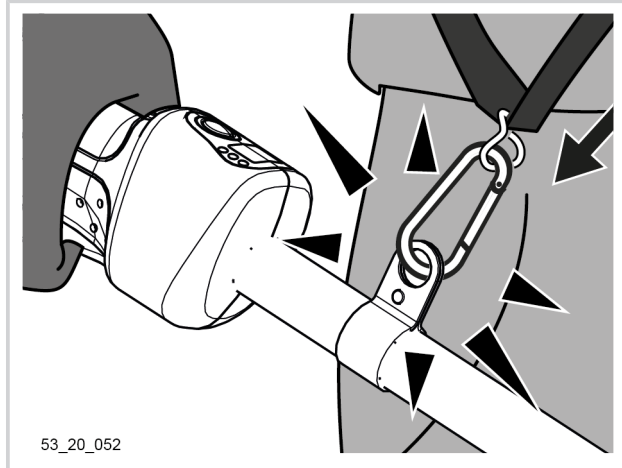
3. Passer le bout de sangle qui est auto-agrippant sous la sangle principale.
4. Rabattre l'auto-agrippant par dessus la sangle principale.



5. Monter l'œillet de portage sur le tube de l'outil.
6. Positionner l'œillet de portage de façon à ce que l'outil soit en équilibre.
7. Mettre et serrer la vis Torx.



8. Accrocher la sangle de portage à l'œillet de portage de l'outil.



5.4. MISE SOUS TENSION OU HORS TENSION

5.4.1. MISE SOUS TENSION

Vérifier que le niveau de charge est affiché sur l'afficheur de la batterie :

Le niveau de charge n'est pas affiché sur l'afficheur de la batterie :

- Appuyer sur le bouton on/off de la batterie.
La batterie doit émettre un bip.
Puis le niveau de charge s'affiche sur l'afficheur de la batterie.

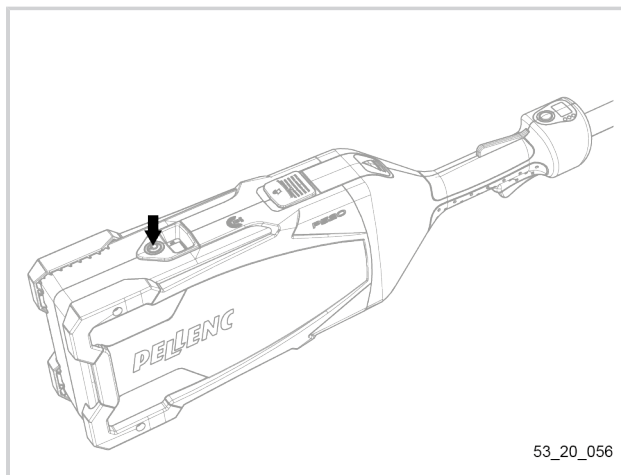
Le niveau de charge est affiché sur l'afficheur de la batterie :

La mise sous tension peut se faire de 2 manières:

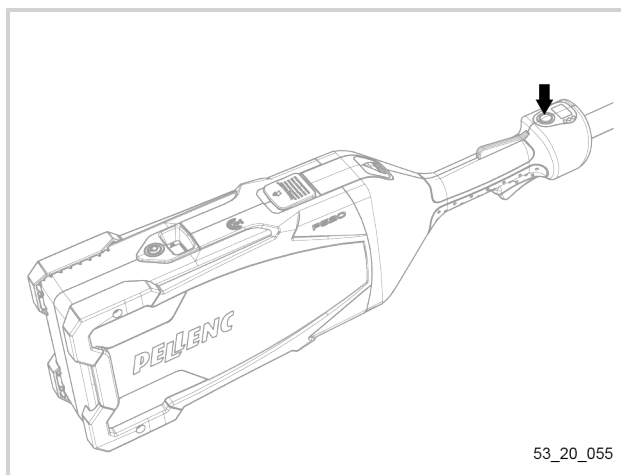
- Appuyer sur le bouton on/off de la batterie.
Les 3 leds "vitesses" doivent s'allumer sur la poignée de l'outil.
Puis le niveau de charge s'affiche sur l'afficheur de la poignée.
Les leds de la vitesse en cours s'allument.

Ou

- Appuyer pendant 1 seconde sur le bouton on/off de la poignée de l'outil.
La batterie doit émettre un bip.
Les 3 leds "vitesses" doivent s'allumer sur la poignée de l'outil.
Puis le niveau de charge s'affiche sur l'afficheur de la poignée.
Les leds de la vitesse en cours s'allument.



53_20_056

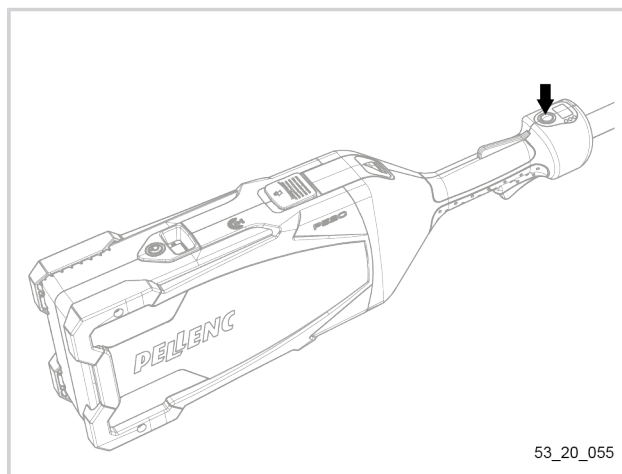


53_20_055

5.4.2. MISE HORS TENSION

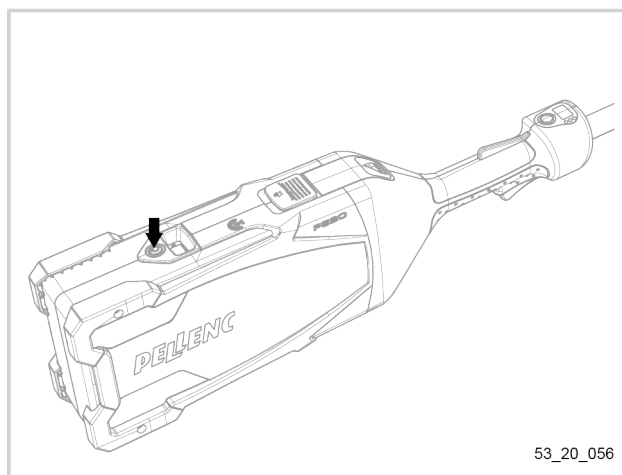
La mise hors tension peut se faire de 2 manières :

- Appuyer pendant 3 secondes sur le bouton on/off de la poignée de l'outil.
- "BY" s'affiche sur l'afficheur de la poignée.



Ou

- Appuyer sur le bouton on/off de la batterie.
- "BY" s'affiche sur l'afficheur de la poignée de l'outil.



5.5. RÉGLAGE DE VITESSE DE COUPE

5.5.1. RECOMMANDATION DE LA VITESSE

	Taille des feuilles	Vitesse de rotation recommandée	Vitesse de coups/minute
	Grosses	Vitesse 1	3200 cps/mn
	Moyennes	Vitesse 2	3500 cps/mn
	Petites	Vitesse 3	3800 cps/mn

Note

Réduire la vitesse au minimum pour une autonomie plus grande ou lorsque le message "°C" clignotant apparaît sur l'afficheur (arrêt sécurité thermique proche).

L'outil mémorise la dernière vitesse utilisée et elle sera sélectionnée par défaut au prochain allumage de l'outil.

Important

Ne jamais couper autre chose que des végétaux.

5.5.2. SÉLECTION DE LA VITESSE

Vitesse basse : vitesse 1

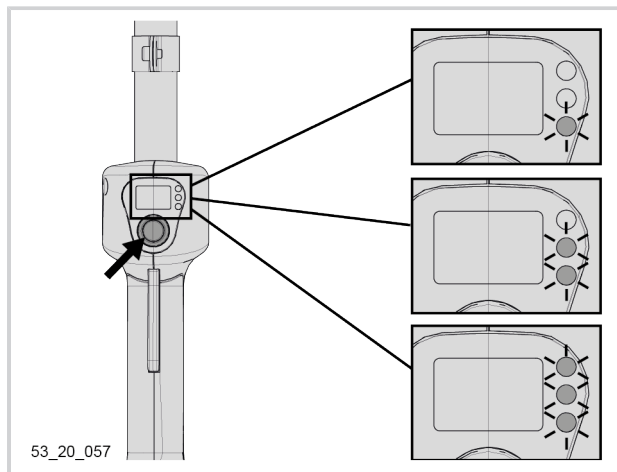
- Appuyer 1 fois sur le bouton on/off de l'outil.
- 1 led s'allume.

Vitesse moyenne : vitesse 2

- Appuyer 2 fois sur le bouton on/off de l'outil.
- 2 leds s'allument.

Vitesse haute : vitesse 3

- Appuyer 3 fois sur le bouton on/off de l'outil.
- 3 leds s'allument.



Attention

Affichage du message "°C" clignotant sur l'afficheur poignet lorsque la température de l'outil se rapproche de la température de sécurité. Réduire la vitesse au minimum ou faire une pause.

5.6. DÉMARRAGE



Attention

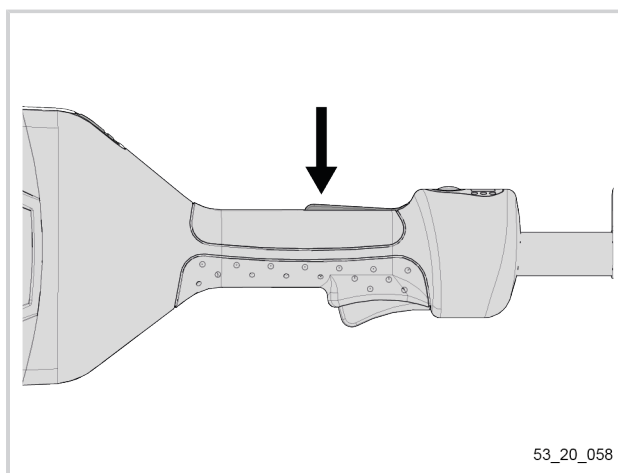
Vérifier le bon fonctionnement des sécurités avant de commencer à travailler.

Avant de démarrer, vérifier que :

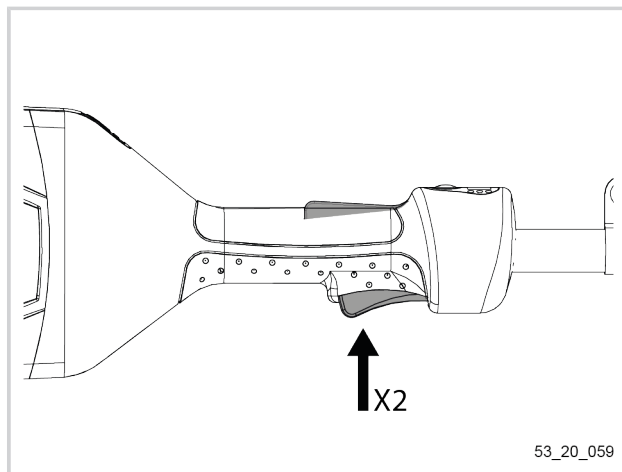
- La zone de travail est dégagée.
- Le fourreau de protection est retiré.
- La batterie est bien connectée.
- Le taux de charge de la batterie est affiché.
- La vitesse sélectionnée est celle souhaitée.

1. Appuyer sur la gâchette de sécurité.

Maintenir la gâchette de sécurité enfoncée.



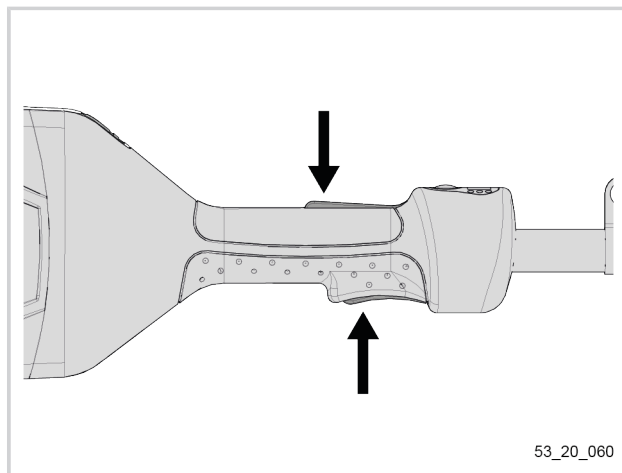
- Appuyer 2 fois sur la gâchette de commande pour amorcer.



- Maintenir les 2 gâchettes enfoncées pour que l'outil fonctionne.

Note

Refaire l'amorçage si vous avez relâché la poignée de commande plus de 3 secondes.



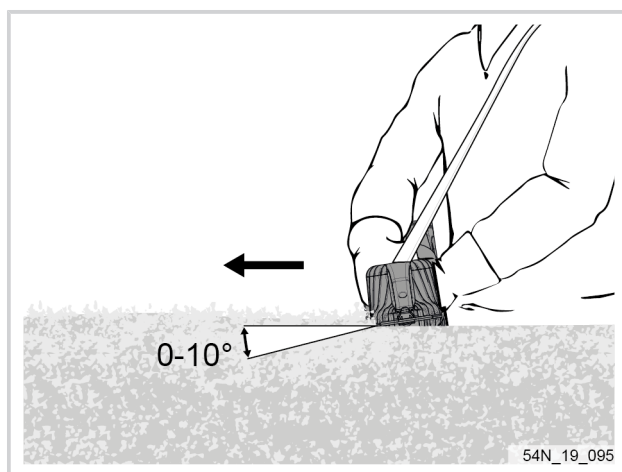
5.7. TECHNIQUES DE TAILLE

Important

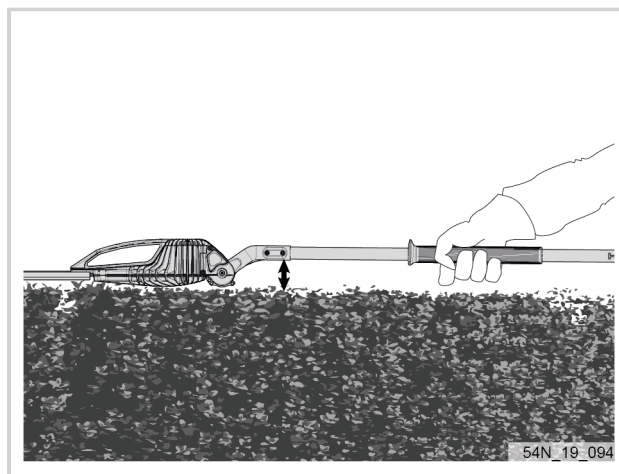
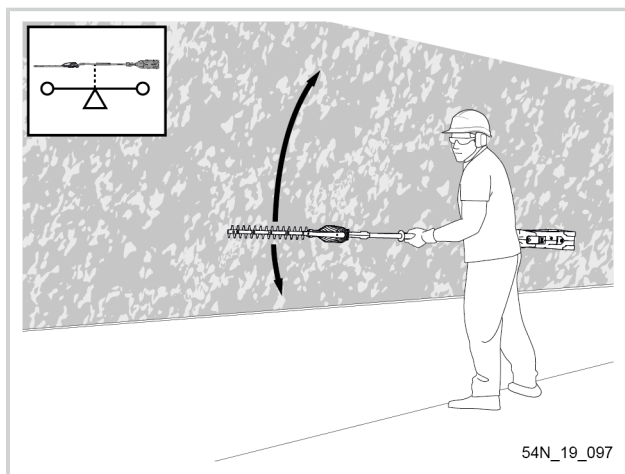
Toujours mettre en route le moteur avant de mettre le lamier en contact avec la végétation.

Ne jamais couper autre chose que des végétaux.

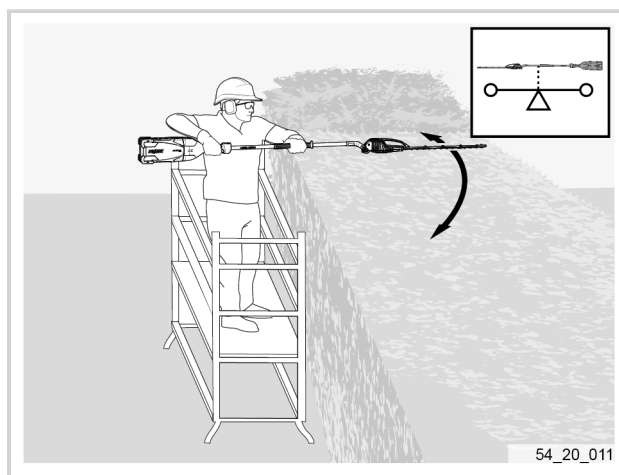
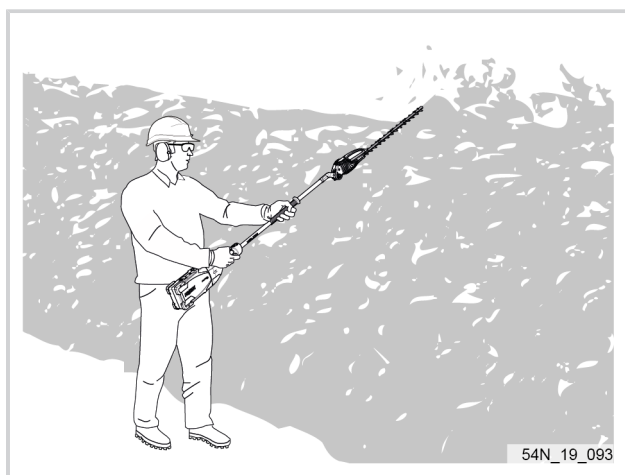
- Incliner le lamier d'un angle compris entre 0 et 10° dans la végétation.
- Avancer l'outil sur le plan de coupe pour une coupe plus nette.



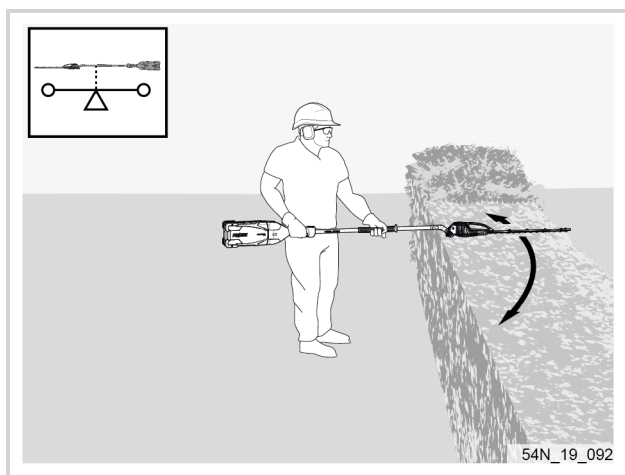
5.7.1. TAILLE LATÉRALE



5.7.2. TAILLE EN HAUTEUR



5.7.3. TAILLE BASSE



6. ENTRETIEN

6.1. RÉVISION ANNUELLE

Important

Faire réviser la machine toutes les 200 heures ou une fois par an minimum par un distributeur agréé PELLENC.

Ces pièces doivent être changées à titre préventif ou au minimum tous les ans:

Désignation	référence
Tôle de protection	71297
Kit visserie lamier	120445
Butée anti-rebond	146494
Feuillard lamier	117541

6.2. CONSEILS POUR L'ENTRETIEN



Attention

Toujours déconnecter la batterie de l'outil avant de commencer l'entretien de l'outil.

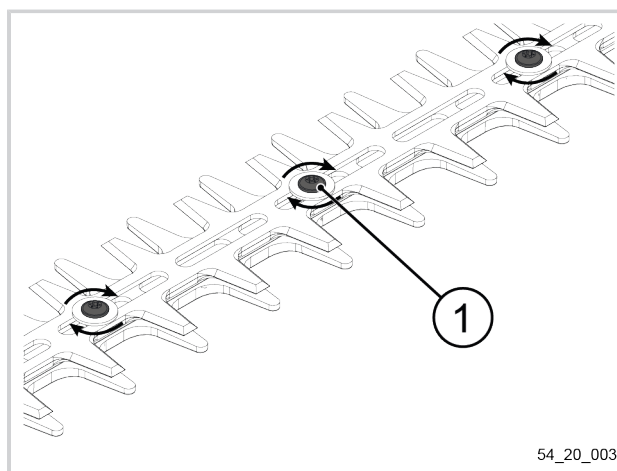
- Utiliser des produits recommandés par PELLENC.
- Se renseigner auprès du distributeur agréé PELLENC en cas de problème.

6.3. TABLEAU D'ENTRETIEN

Éléments concernés	Opérations	Fréquence				Réparateur	Notes
		Avant chaque utilisation	Après chaque utilisation	Toutes les 50 heures	En cas de besoin		
Aspect général	Contrôle visuel	X	X			Utilisateur	
	Nettoyage		X			Utilisateur	
Lamier	Nettoyage		X			Utilisateur	Voir Section 6.5, « Nettoyage des lames »
	Lubrification	X	X			Utilisateur	Voir Section 6.5, « Nettoyage des lames »
	Visserie	X				Utilisateur	Voir Section 6.4, « Serrage des lames »
	Affûtage				X	Utilisateur	Voir Section 6.6, « Affûtage des lames »
	Ajustement				X	Distributeur agréé PELLENC	Vérifier la hauteur des entretoises du lamier.
Réducteur	Graissage			X		Utilisateur	Voir Section 6.7, « Graissage du réducteur de lamier »
Poignées / Gâchettes	Fonctionnement	X				Utilisateur	Voir Section 5.6, « Démarrage »
Visserie (hors lamier)	Serrage				X	Utilisateur	
Batterie	Se référer à la notice d'instruction de la batterie						

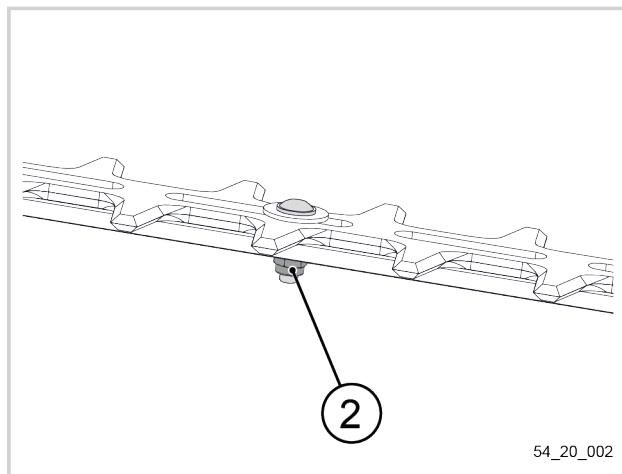
6.4. SERRAGE DES LAMES

1. Serrer au couple de 3 N.m la vis (1) à l'aide d'un tournevis torx dynamométrique.

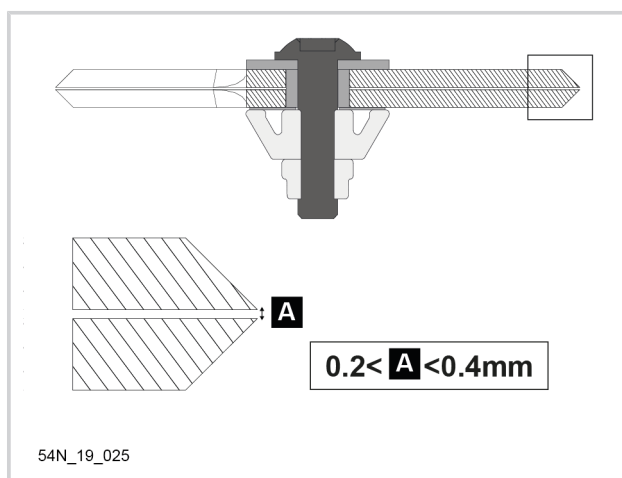


54_20_003

2. Serrer au couple de 3 N.m le contre-écrou (2) avec une clé à pipe dynamométrique.



3. Vérifier la position des lames, à l'aide d'un jeu de cales d'épaisseur.

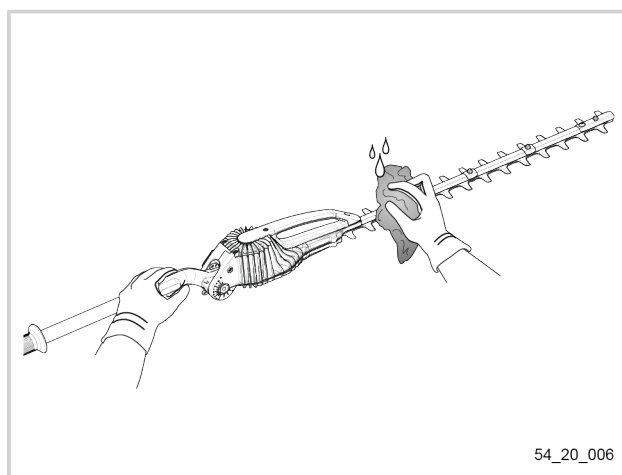


6.5. NETTOYAGE DES LAMES

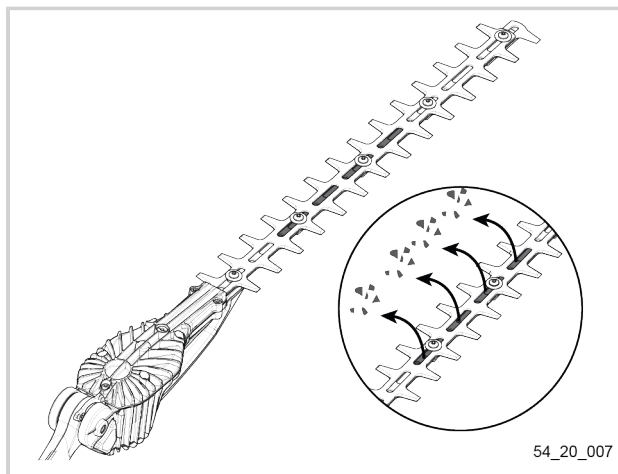
Important

La consommation d'énergie varie en fonction de l'état de propreté de l'outil.

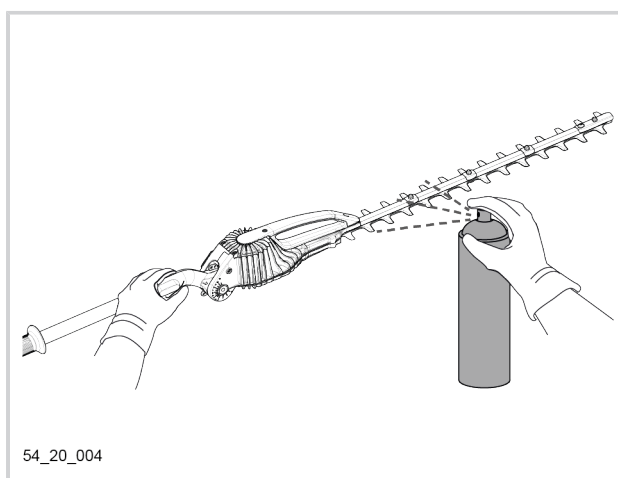
1. Nettoyer les lames à l'aide d'un chiffon humide.



2. Vérifier qu'il n'y ait plus de résidus entre les lames.



3. Nettoyer et lubrifier les lames avec le spray nettoyant/lubrifiant recommandé par PELLENC, voir Section 9.3, « Consommables ».



Avertissement

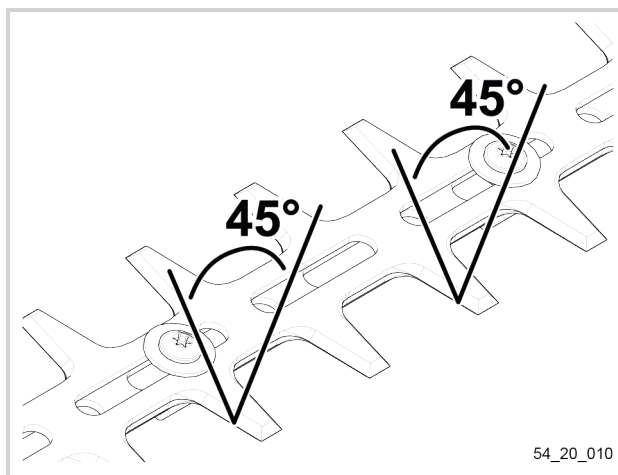
Ⓒ Ne jamais utiliser de solvants (Trichloréthylène, White-Spirit, essence, etc) pour nettoyer l'outil.

6.6. AFFÛTAGE DES LAMES

Affûter les lames régulièrement.

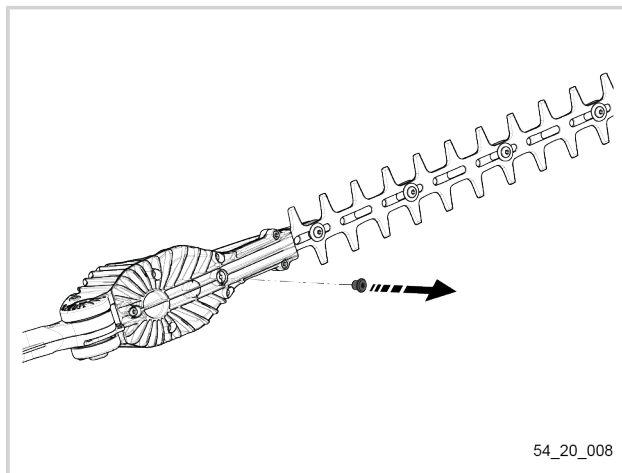
Vérifier l'affûtage des lames pendant les premières heures de travail afin de connaître la fréquence d'affûtage à réaliser.

Respecter un angle de 45° au niveau de la lame pendant l'affûtage.

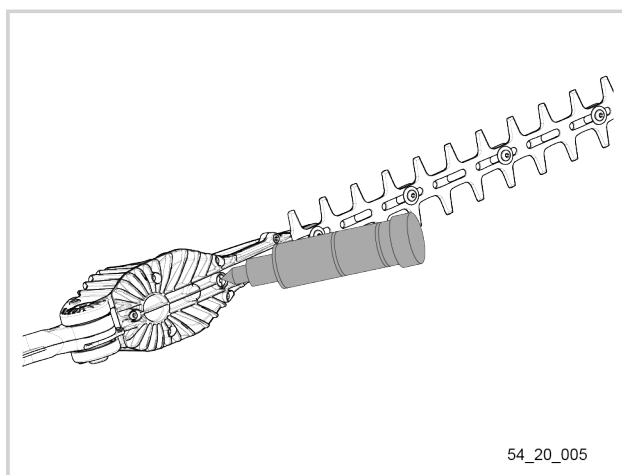


6.7. GRAISSAGE DU RÉDUCTEUR DE LAMIER

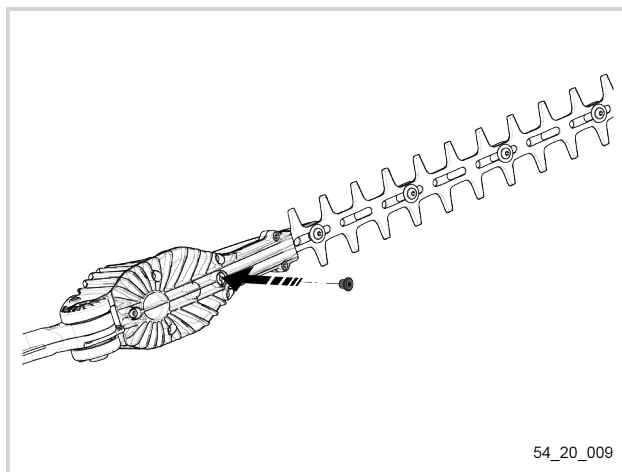
1. Desserrer la vis qui permet d'accéder à la zone de graissage du réducteur du lamier à l'aide d'un tournevis T25.
2. Déposer la vis.



3. Graisser le réducteur avec la pompe à graisse (20g graisse maximum) recommandée par PELLENC, voir Section 9.3, « Consommables ».



4. Installer la vis.
5. Serrer au couple de 3 N.m à l'aide d'un tournevis T25 dynamométrique.



Note

Le réducteur de lamier doit être graissé après les 25 premières heures d'utilisation puis toutes les 50 heures.

7. INCIDENTS ET DÉPANNAGE

7.1. TABLEAU DES INCIDENTS ET DES PANNES

Incident / panne	Etat LED		Cause probable	Vérifications	Solutions	Réparateur
	de la batterie	de la poignée outil				
L'outil ne démarre pas	0	Eteintes	Batterie éteinte	Interrupteur de la batterie	Basculer l'interrupteur de la batterie	Utilisateur
	I	Eteintes	Problème de communication avec la batterie	Vérifier que la batterie est bien connectée	Connecter correctement la batterie	Utilisateur
			Batterie	Vérifier que la batterie ne soit pas complètement déchargée	Recharger la batterie	Utilisateur
			Carte électronique	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la carte électronique si les LED restent éteintes après mise en route et contrôle des précédents point.	Distributeur agréé PELLENC
		Allumées	Une gâchette ne fonctionne plus	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la gâchette ou le détecteur	Distributeur agréé PELLENC
			Carte électronique	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la carte électronique	Distributeur agréé PELLENC
Le lamier fait un bruit inhabituel	I	Allumées	Lames encrassées	Vérifier l'absence de résidus entre les lames	Nettoyer les lames, voir Section 6.5, « Nettoyage des lames »	Utilisateur
			Serrage des vis du lamier	Serrage à 3 N.m max.	Serrage à 3 N.m max.	Utilisateur
			Carter endommagé	Vérifier le carter au niveau des plots de vis	Changer le carter	Distributeur agréé PELLENC
Affichage du message "°C" clignotant sur l'afficheur poignet	I	Allumées	L'outil est proche de sa limite en température	Affichage du message "°C" clignotant sur l'afficheur poignet	Réduire la vitesse du lamier ou faire une pause	Utilisateur
L'outil s'arrête en cours d'utilisation	I	Eteintes	L'outil a atteint sa limite en température	4 bips au niveau de la batterie	Laisser refroidir l'outil pendant 5 minutes environ	Utilisateur
		Arrêter puis redémarrer la batterie et se référer à la panne "l'outil ne démarre pas"				

7.2. RÉCAPITULATIF DES MESSAGES AFFICHEUR

Note

Quand la batterie est connectée sur l'outil, les informations apparaissent sur l'afficheur digital de la poignée de l'outil et disparaissent de l'afficheur digital de la batterie.

Codes Afficheur diagnostic	Désignation
E1	Courant anormal
E2	Tension trop basse
E3	Problème tête outil
E4	Température outil trop élevée
E5	Problème de gâchette

Codes Afficheur info	Désignation
E8	Lamier en position transport (outil inactif)
E9	Gâchette appuyée lors de la mise sous tension

Important

Ⓒ Ne tentez jamais de démonter l'outil, sous peine d'annulation de la garantie. Faites appel à un réparateur agréé.

8. STOCKAGE ET TRANSPORT

8.1. STOCKAGE

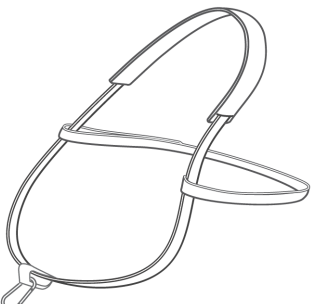
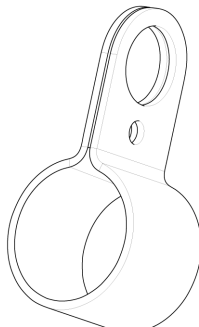
- Mettre l'outil hors tension (voirSection 5.4, « Mise sous tension ou hors tension »).
- Démonter la batterie (voirSection 4.2, « Connexion et déconnexion de la batterie Pellenc ALPHA 260 ou 520 »).
- Stocker la batterie (se référer à la notice de la batterie).
- Nettoyer l'outil (voirSection 6.5, « Nettoyage des lames »)
- Stocker l'outil dans un endroit sec et hors de portée des enfants.
- Toujours stocker un outil avec sa lame affûtée.
- Toujours stocker un outil avec sa lame lubrifiée.
- Toujours stocker l'outil avec le fourreau de protection, voir Section 5.1, « Fourreau de protection ».
- Mettre l'outil en position transport, voir Section 5.2.2, « Position de transport / Pliage du lamier ».

8.2. TRANSPORT

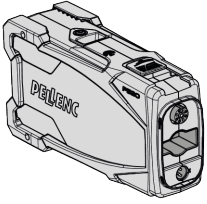
- Mettre l'outil hors tension (voirSection 5.4, « Mise sous tension ou hors tension »).
- Déconnecter la batterie, voir Section 4.2, « Connexion et déconnexion de la batterie Pellenc ALPHA 260 ou 520 ».
- Mettre en place le fourreau de protection, voir Section 5.1, « Fourreau de protection ».
- Mettre l'outil en position transport, voir Section 5.2.2, « Position de transport / Pliage du lamier ».
- Caler l'outil et la batterie dans le véhicule de transport.

9. ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES

9.1. ACCESSOIRES INCLUS

Désignation	Référence	
Sangle de portage	133937	 54N_19_082
Œillet de portage + vis	134822	 54N_19_083

9.2. ACCESSOIRES EN OPTION

Désignation	Référence	
Batterie PELLENC ALPHA 260	57192	 53_20_071
Batterie PELLENC ALPHA 520	57193	

9.3. CONSOMMABLES

Désignation	Référence
Pompe à graisse	68518
Cartouche de graisse 400g PELLENC	115174
Spray nettoyant / lubrifiant PELLENC	121633

10. LES GARANTIES

10.1. GARANTIES GÉNÉRALES

10.1.1. GARANTIE LÉGALE

- 10.1.1.1. GARANTIE CONTRE LES VICES CACHÉS

Indépendamment de la garantie commerciale prévue à l'article II, l'article 1641 du Code civil dispose que « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis ou en aurait donné un moindre prix s'il les avait connus ».

Article 1648 du Code civil « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

- 10.1.1.2. GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ

Article L.217-4 du Code de la consommation Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L.217-5 du Code de la consommation « Le bien est conforme au contrat » :

1. S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
 - s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
 - s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
2. Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L.217-12 du Code de la consommation « l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

10.1.2. GARANTIE COMMERCIALE PELLENC

- 10.1.2.1. CONTENU

10.1.2.1.1. GÉNÉRALITÉS

En sus des garanties légales, les clients utilisateurs bénéficient de la garantie commerciale sur les produits PELLENC couvrant l'échange et le remplacement des pièces reconnues hors d'usage, par défaut d'usinage, par défaut de montage ou par vice de matière, quelle qu'en soit la cause.

La garantie forme un tout indissociable avec le produit vendu par PELLENC.

10.1.2.1.2. PIÈCES DÉTACHÉES

La garantie commerciale couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre à l'exclusion de certaines pièces détachées de chaque produit remis à la livraison.

- 10.1.2.2. DURÉE DE LA GARANTIE**10.1.2.2.1. GÉNÉRALITÉS**

Les produits PELLENC sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

10.1.2.2.2. PIÈCES DÉTACHÉES

Les pièces détachées PELLENC remplacées dans la cadre de la garantie du produit, sont garanties au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison du produit PELLENC au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Dans le cas des produits connectés à une batterie PELLENC, les pièces détachées remplacées dans le cadre de la garantie du produit après le 12ème mois d'utilisation, sont garanties pour une durée de un (1) an.

10.1.2.2.3. EXCLUSION DE GARANTIE

Sont exclus de la garantie commerciale les produits qui ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions et à des fins différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la présente notice d'utilisation.

Elle ne s'applique pas non plus en cas de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou en cas de transformation du produit. Sont également exclus de la garantie les produits ayant fait l'objet d'une altération, transformation ou modification par le client utilisateur.

Les pièces d'usures et/ou les consommables ne peuvent pas faire l'objet de garantie.

- 10.1.2.3. MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE COMMERCIALE**10.1.2.3.1. MISE EN SERVICE DU PRODUIT ET DÉCLARATION DE MISE EN SERVICE**

Au plus tard huit jours après la remise du bien au client utilisateur le DISTRIBUTEUR s'engage à compléter le formulaire informatique de déclaration de mise en service afin d'activer cette dernière sur le site www.pellenc.com, rubrique « extranet » menu « garanties et formation », à l'aide de son identifiant délivré préalablement par PELLENC.

A défaut, la déclaration de mise en service ne sera pas effective empêchant ainsi toute mise en œuvre de la garantie commerciale PELLENC, le DISTRIBUTEUR devant par conséquent en assurer seul la charge financière sans pouvoir répercuter le coût de son intervention au titre de la garantie sur le client utilisateur.

Le DISTRIBUTEUR s'engage également à compléter la carte de garantie ou le certificat de garantie et mise en service pour les automoteurs fourni(e) avec le produit après l'avoir fait(e) signer et dater par le client utilisateur.

10.1.3. SERVICE APRÈS-VENTE PAYANT**- 10.1.3.1. GÉNÉRALITÉS**

Font l'objet d'un service payant, même pendant la période de garantie légale et commerciale, les défaillances, pannes, casses, résultant d'une mauvaise utilisation, négligence ou mauvais entretien de la part du client utilisateur mais aussi les défaillances résultant d'une usure normale du produit. Font également partie des prestations relevant

du service après-vente les réparations hors garantie légale et commerciale comme par exemple l'entretien, les réglages, diagnostics en tout genre, nettoyages sans que cette liste ne soit exhaustive.

- 10.1.3.2. PIÈCES D'USURE ET CONSOMMABLES

Les pièces d'usure et les consommables relèvent également du service après-vente.

- 10.1.3.3. PIÈCES DÉTACHÉES

Le service après-vente payant couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre et hors période de garantie légale ou commerciale.

En cas de remplacement de pièces détachées d'origine PELLENC dans le cadre du service après-vente, celles-ci bénéficieront d'une garantie commerciale d'un an, à compter de la date de monte.

11. DÉCLARATIONS CE DE CONFORMITÉ

11.1. DÉCLARATION "CE" DE CONFORMITÉ : HELION ALPHA

FABRICANT / PERSONNE AUTORISÉE A CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC
ADRESSE	Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)

Par la présente, nous déclarons que la machine désignée ci-après :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	TAILLE-HAIE
FONCTION	TAILLE-HAIE ÉLECTRIQUE ALIMENTÉ PAR BATTERIE DESTINÉ À LA TAILLE DE BUISSONS / HAIES
NOM COMMERCIAL	HELION ALPHA
TYPE	HELION ALPHA
MODÈLE	HELION ALPHA
N° DE SÉRIE	54U00001 - 54U49999 54V00001 - 54V49999 54W00001 - 54W49999

Satisfait a l'ensemble des dispositions pertinentes de la directive machine 2006/42/CE.

Est conforme aux dispositions des autres directives européennes suivantes :

- 2014/30/UE Directive CEM
- 2011/65/UE Directive ROHS
- 1907/2006 Règlement REACH
- 2012/19/UE Directive DEEE

Les normes européennes harmonisées suivantes ont été utilisées en partie ou en totalité :

- EN 62841-1 : 2016 ; EN 62841-4-2 : 2019 ; EN 60529 :1991 + A2 : 2013 + AC : 2019 ; EN 55014-1 : 2017 ; EN 55014-2 : 2015

Niveaux de puissance acoustique :

- Niveau de puissance acoustique mesuré L_{WAm} : 92 dB (A)
- Niveau de puissance acoustique garanti L_{WA9} : 96 dB (A)

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués par l'organisme notifié SGS-CSTC Shanghai, 588 West Jindu Road, Xinqiao, Songjiang, 201612 Shanghai, Chine suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE annexe V. Les certificats ont les numéros : SHES190902225371.

FAIT À PERTUIS, LE 09/09/2021

JEAN-MARC GIALIS

DIRECTEUR GÉNÉRAL



11.2. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ : HELION ALPHA

FABRICANT / PERSONNE AUTORISÉE A CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC
ADRESSE	Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)

Par la présente, nous déclarons que la machine désignée ci-après :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	TAILLE-HAIE
FONCTION	TAILLE-HAIE ÉLECTRIQUE ALIMENTÉ PAR BATTERIE DESTINÉ À LA TAILLE DE BUISSONS / HAIES
NOM COMMERCIAL	HELION ALPHA
TYPE	HELION ALPHA
MODÈLE	HELION ALPHA
N° DE SÉRIE	54U00001 - 54U49999 54V00001 - 54V49999 54W00001 - 54W49999

Est conforme aux dispositions :

Européenne : 2014/30/UE - Directive CEM	Marocaine : Décret # 2574-14
--	---------------------------------

Les normes suivantes ont été utilisées en partie ou en totalité :

Européenne : EN 62841-1 : 2016 EN 62841-4-2 : 2019 EN 60529 :1991 + A2 : 2013 + AC : 2019 EN 55014-1 : 2017 EN 55014-2 : 2015	Marocaine : NM EN 62841-1 : 2017 IEC 62841-4-2 : 2017 NM EN 60529 : 2015 NM EN 55014-1 : 2014 NM EN 55014-2 : 2014
--	---

FAIT À PERTUIS, LE 09/09/2021

JEAN-MARC GIALIS

DIRECTEUR GÉNÉRAL



PELLENC

   www.pellenc.com

PELLENC
Quartier Notre Dame - 84120 Pertuis (France)

